

Bretigny, le 8 novembre 2018,

Postulat

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les membres de la
Municipalité,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et
Conseillers généraux

Postulat concernant l'éclairage du chemin pédestre entre la Rue du Village et le Chemin du Verger

Au solstice d'hiver, soit le 21 décembre, le soleil se lève sur notre commune à 8h15 et se couche à 16h45.

Les plus jeunes enfants, qui sont scolarisés à Bretigny, doivent se rendre à l'école pour 8h20. Cela implique pour beaucoup d'emprunter ce chemin avant le lever du soleil, de même que pour les enfants plus âgés allant à Cugy où l'école débute à 7h35. Ces enfants ne sont pas les uniques usagers de ce chemin pédestre. Il est nécessaire de penser aux gymnasiens et apprentis, ainsi qu'aux personnes ayant un emploi qui prennent les transports publics et rentrent chez eux le soir, mais également à quiconque se déplaçant à pied (par exemple promenant leur chien) à différentes heures.

Ce chemin n'étant pas éclairé, de nombreux utilisateurs se plaignent de ne pas savoir où marcher et terminent souvent leur course dans le champ. Certaines personnes craignent d'emprunter une voie non-éclairée.

A la suite de ce constat, les auteurs de ce postulat souhaitent que la Municipalité étudie la possibilité de mettre en place plusieurs lampes solaires (ou toute autre solution que la Municipalité jugera adéquate) afin que le tracé du chemin puisse être éclairé. L'éclairage solaire permettrait d'éviter d'engager des coûts importants dus au raccordement à l'électricité et de ne pas créer de nuisances pour les propriétaires ayant leur maison à proximité dudit chemin.

Pour conclure, les postulants demandent à la Municipalité :

- d'étudier la possibilité d'installer plusieurs lampes solaires le long du chemin permettant un éclairage public (ou toute autre solution que la Municipalité jugera adéquate).

Maxime Meier
Emilie Schmalz
Christophe Uldry

(signataire principal)
(co-signataire)
(co-signataire)

